

## Rapport de la Commission chargée d'étudier le préavis n° 1/14

### Adhésion à la nouvelle association régionale touristique du district de Morges

---

Au Conseil communal d'Aubonne

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers

La Commission nommée en séance du 21 janvier 2014, composée de Mmes et MM. Anaïs Piguet, Daniel Favre, Sébastien Hirschi, Marcel Schwab, des suppléantes Véronique Bezençon et Marie Christine Saxer Studer (excusée) ainsi que de la soussignée se sont rencontrés à deux reprises.

Une séance a été organisée avec Mme Gisèle Burnet, municipale en charge du dossier, le 13 février 2014 avec M. Sébastien Hirschi et la soussignée pour poser les diverses questions soulevées par ledit préavis municipal et les statuts de l'Association régionale du tourisme du district de Morges. Nous remercions Mme Burnet pour sa disponibilité.

La Commission des finances n'a pas été sollicitée, le montant de la participation communale de Fr. 3.—par habitant ayant été admis dans le budget 2014.

#### Préambule

Avec son accord sur la taxe intercommunale de séjour par le préavis 10/10, notre Conseil a montré son soutien à une organisation touristique régionale. Ainsi, il s'agit pour nous de franchir le cap suivant et de se prononcer sur l'adhésion à l'Association régionale du tourisme du district de Morges et à l'acceptation des statuts. Cette démarche nous permettra également d'accéder à des soutiens cantonaux en lien avec la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE)

Nous précisons qu'à ce stade, nous ne nous prononçons pas pour la création d'un éventuel office du tourisme local.

#### Historique

Notre Municipalité a toujours cherché à collaborer avec des organismes de tourisme, se rendant compte que seule elle n'avait pas beaucoup de « poids » et des moyens insuffisants.

Elle a collaboré avec l'office du tourisme de Rolle jusqu'en 2009 et, en raison du nouveau découpage des districts, elle s'est tournée vers l'OT de Morges. Ce dernier promeut déjà Aubonne au travers de son site Internet, des brochures touristiques qu'il édite ainsi que par la distribution de documents tels le plan de la visite de notre cité.

#### Situation

Pour information, nous vous présentons ci-après le tableau des dépenses pour le tourisme jusqu'en 2013.

|                                    | <b>2013</b>      | <b>2012</b>      | <b>2011</b>      | <b>2010</b>      | <b>2009</b>      |
|------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| SDA                                | 5'000.00         | 5'000.00         | 5'000.00         | 5'000.00         | 4'500.00         |
| Kiosque                            | 4'428.00         | 4'428.00         | 3'888.00         | 3'873.60         | 3'873.60         |
| Rte Vignoble (fin 30.04.13)        | 1'200.00         | 3'533.00         | 3'546.00         | 3'546.00         | 3'746.00         |
| OT Morges fr.0.17 p/habitant       | 520.00           | 520.00           | 520.00           | 520.00           | 520.00           |
| Pool Marketing Nyon Morges*        | 1'500.00         | 1'500.00         | 1'500.00         | 1'500.00         | 1'500.00         |
| OT Rolle (fin 31.12.2009) 1.50 p/h |                  |                  |                  |                  | 2'073.00         |
|                                    | <b>12'648.00</b> | <b>14'981.00</b> | <b>14'454.00</b> | <b>14'439.60</b> | <b>16'212.60</b> |

\*Réservations centralisées des hôtels

### Principe de la réorganisation touristique locale

Cette réorganisation du tourisme dans le district de Morges a pour objectifs de :

- Faire du tourisme un vrai levier de développement économique et de création d'emplois ;
- Mettre en valeur toutes les richesses de la région et accroître la notoriété du territoire ;
- Attirer une clientèle plus large et plus diversifiée et cela, tout au long de l'année ;
- Développer et moderniser l'offre en suscitant et en soutenant la création de nouveaux projets.

Demain, une organisation simple, claire et efficace par la création d'une nouvelle association régionale qui couvrira l'entier du périmètre du district, en remplacement des deux associations actuelles.

Une nouvelle organisation où :

- L'office du tourisme régional sera en charge de la promotion d'une seule destination : le district de Morges, et coordonnera les actions à mener avec les moyens disponibles ;
- Les offices du tourisme locaux, sous la direction de l'office régional, seront en charge de l'accueil, de l'information et de l'animation locale ;
- Il sera défini une stratégie commune pour une grande région avec une offre riche et diversifiée ;
- Des financements clairs et égaux pour tous

### Statuts

Nous avons relevé dans les statuts de la future Association régionale du tourisme du district de Morges, article 8, que la répartition des voix étaient proportionnelles aux montants des cotisations versées l'année précédente par tranche de Fr. 500.—. Ce qui signifie que les petites communes n'auront de poids au vote que proportionnellement à leur nombre d'habitants.

Ci-dessous le texte exact dudit article

« Chaque collectivité publique et chaque membre ont droit à une voix à l'assemblée générale quelle que soit leur importance et à une voix supplémentaire par tranche de Fr. 500.—versés l'année précédente sous forme de cotisation annuelle... »

## Cotisation

Pour 2014 il est prévu de verser Fr. 3.—par habitant.

Ce montant est attrayant mais comment se prémunir d'une éventuelle hausse dans le futur ? Selon Mme Gisèle Burnet, une éventuelle augmentation n'est pas à exclure, mais elle sera limitée. Si la participation est trop élevée certaines communes risqueraient de démissionner.

## Conclusions

La réorganisation du tourisme proposée est une opportunité pour le district de clarifier, coordonner et simplifier les structures actuelles, de renforcer son identité régionale et d'offrir des perspectives de développement d'une économie locale, notamment dans le tourisme rural.

Seule une démarche commune basée sur une association régionale soutenue par l'ensemble des communes de notre district peut offrir à notre région de réelles perspectives de développement dans le domaine du tourisme.

Il serait souhaitable de développer et soigner l'offre aubonnoise en matière de tourisme sans attendre un point I ou l'ouverture d'un bureau de tourisme. Imaginez une campagne de promotion régionale ou locale sans offre à la hauteur des attentes des visiteurs ! Actuellement, il n'y a aucune infrastructure pour les recevoir les week-end et jours fériés, les restaurants étant fermés. Nous encourageons la Municipalité à tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins des touristes.

En conclusion et vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

- vu le préavis municipal n° 1/14 relatif à l'adhésion à la nouvelle association régionale touristique du district de Morges
- oui le rapport de la Commission chargée d'étudier ce projet,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE**

- autorise la Municipalité à adhérer à la nouvelle association régionale touristique du district.

Au nom de la Commission :  
Le rapporteur

Evelyne Lenoble

Aubonne, le 18 mars 2014